

La Covid 19, et ses conséquences économiques et sociales, est l'alibi des gouvernements ultralibéraux pour justifier au monde du travail et à la jeunesse leurs choix politiques, à grands coups de 49.3, de lois liberticides et d'ordonnances antidémocratiques, pour leurs faire accepter, **PAR LA PEUR**, tous ces reculs sociaux.

Crise ou pas, le CAC 40 versera plus de **30 milliards d'euros aux actionnaires**, alors que ces entreprises ont reçu **34 milliards d'euros d'argent public** pour faire face à la crise et ces mêmes entreprises annoncent **15 000 licenciements en France....en fait, nous finançons nos propres licenciements !?**

RIEN pour les salaires (Smic + 0,9% pour 2021???), **RIEN** pour sécuriser l'emploi, **RIEN** pour les précaires et les minimas sociaux, **RIEN** pour les SOIGNANTS....**RIEN** pour les 1er de cor-dée.....etc....

A Tisséo nous ne serons pas épargnés par cette crise même si dans ce contexte nous restons relativement protégés grâce au syndicalisme CGT et par l'exercice de notre mission de service public..Mais jusqu'à quand?

Déjà les conséquences à court terme sont mesurables : recrutement en CDD, fermeture d'agence commerciale, application de nouveaux TM pour récupérer des « paires d'oreilles », non remplacement de départ en retraite dans certains services, remise en cause des 35h chez les techniques...ect...

Mais sur le long terme ? Tisséo Collectivités a déjà demandé à la Direction de Tisséo de revoir son budget prévisionnel 2021 à la baisse pour palier aux manques de financement et de fréquentation. **Les traminots vont payer !**

Un avenant au CSP reconduit la Régie Epic Tisséo d'un an pour exploiter le réseau, mais quid à l'horizon 2022 ?

L'avenir, c'est à nous traminots de le construire et **de se mettre en grève le 4 pour imposer d'autres choix et porter nos revendications, puis se regrouper et participer à la manifestation pour protester contre ce gouvernement et imposer le progrès social pour nous et nos enfants...**

Ainsi que ce soit en interne ou en externe, la transformation de la société et le maintien de notre entreprise supposent une élévation du rapport de force, de la syndicalisation et des mobilisations de masse.

Chaque marche est à construire, l'une après l'autre, pour avancer ensemble et gagner les nouvelles conquêtes sociales d'une société plus juste, égalitaire, solidaire et utile à chacun et chacune d'entre nous.

Le monde de l'après sera meilleur si l'ensemble des travailleurs s'implique dans sa construction

**Tous rassemblés avec la CGT
derrière la banderole
dés 14h00 à Arnaud Bernard.**

Préavis de grève CGT 2008



**Le 4
défendons :**

L'EMPLOI...

**LA SÉCURITÉ
SOCIALE..**

Les CCN

NOS LIBERTÉS

Les salaires...

La CGT invite aussi toutes les organisations syndicales à s'inscrire dans cette journée pour rassembler de façon unitaire et la plus large possible TOUS LES TRAMINOTS !

LES SERVICES PUBLICS

**la santé, les transports,
l'énergie, l'éducation...**

AGENTS VÉRIFICATEURS

On est loin du compte et de la revendication CGT pour un DRC unique pour tous. Concernant les Vérif l'embauche doit se faire au **200 comme les conducteurs**

La Direction propose un DRC au 190 à l'embauche, après 1 an le 195, après 2 ans le 200, après 5 ans le 205, après 7 ans le 208, après 10 ans le 210, après 13 ans le 212, après 15 ans le 215...

Comme les autres catégories professionnelles, ce DRC est soumis à des critères d'attribution basés sur les PGE, le présentisme...La CGT a combattu avec succès des critères basés sur le nombre de PV et les entretiens des managers très subjectifs basés sur « la gueule du client »...A suivre en attendant la prochaine étape !

PIBC



Quoi de plus injuste que de mettre en doute la parole et la conscience professionnelle d'un conducteur ?

Trop de conducteurs sont victimes de l'interprétation de l'accord et de l'application du code des assurances...mais tous les conducteurs peuvent se défendre et expliquer la situation réelle.

Les RSB n'ont plus de pouvoir et ne peuvent plus demander **une indulgence** pour un conducteur victime d'un litige !

La CGT en CSE a demandé **et obtenu** que cette possibilité soit réattribuée aux RSB qui sont les seuls à vraiment connaître leurs conducteurs...

INJUSTICE ou INCOMPREHENSION : la CGT invite tous les conducteurs ayant subi une perte de leur PIBC à saisir la commission des litiges qui se réunira le mercredi 10 février.

Faire une demande écrite à votre RSB en exposant succinctement les faits et contacter un élu CGT pour défendre votre dossier.

Beaucoup de conducteurs sont rétablis dans leurs droits après avoir confié leur dossier à un élu CGT qui, face à la Direction et au service contentieux, a su défendre et expliquer la réalité des faits...autrement que sur un croquis d'un constat amiable...

AGENT DE PREVENTION : Après de multiples réunions infructueuses, la Direction recevait les syndicats CGT, Sud, Cfdt et Fncr suite à un courrier commun de demande de négociation.

La CGT a pris toute sa part dans ces négociations pour que les AP bénéficient enfin d'un DRC. La CGT a dénoncé également les politiques managériales délétères dans le service qui se sont empirées.

Après plusieurs heures de discussions et de suspensions de séance, la Direction a proposé un DRC de plus 18 points depuis le coefficient d'embauche qui est le 210; après 3 ans le 212, après 6 ans le 215, après 9 ans le 218, après 12 ans le 220, après 15 ans le 225 et le 228 au bout de 17 ans.

Les discussions vont continuer pour élaborer un projet d'accord et définir les critères d'attributions.

Il a été demandé à la Direction d'accompagner les AP tout au long de leur carrière au regard de leurs missions très difficiles pour leur faciliter une évolution de carrière et/ou un changement de métier...A suivre.

Info dernière: l'agresseur d'un AP aux arènes en décembre dernier a été jugé et condamné à 15 mois de prison

NAO 2021....la Direction va ouvrir les négociations salariales.

Malgré le contexte particulier, la CGT considère que TOUS les traminois, et notamment les « 1er de corvée » exposés en première ligne depuis le début de l'épidémie, ne doivent pas PAYER la crise !

L'inflation 2020 source Insee est de 0,5%...le SMIC revalorisé de 0,9% (Une misère dans le contexte !) Relancer la consommation passe par l'augmentation des salaires.

La CGT appelle l'ensemble des organisations syndicales à faire un cahier revendicatif commun, pour ne pas laisser la place à la Direction de pouvoir donner quelques miettes par ci par là et négocier sur l'essentiel...

Pas la peine de proposer un cahier revendicatif style « La Redoute » et catégoriel, la valeur du point construit notre salaire et concerne TOUS les salariés.

De plus et grâce à la CGT notamment, toutes les primes sont indexées sur la valeur du point et soumises à cotisations sociales (et non charges sociales n'en déplaie au patronat !!!) et donc comptent pour financer la sécurité sociale, la santé et les caisses de retraite... A vos calculs !

